

Un appel du Secours catholique en faveur de 10 000 mal-logés

24 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Un appel du Secours catholique en faveur de 10 000 mal-logés », *La Croix*, 26 décembre 1962.

Un appel du Secours catholique en faveur de 10 000 mal-logés

Pendant la période de Noël au nouvel an, l'action du Secours Catholique est particulièrement décentralisée. C'est sur place, dans chaque quartier, que son réseau réalise des distributions en coordination avec les autres organismes.

Mais en cette fin d'année 1962, l'arrivée des rapatriés d'Algérie a augmenté le nombre de ceux qui sont « mal logés ».

« Certaines paroisses qui se croyaient bonne conscience parce qu'elles connaissaient huit ou dix familles rapatriées sur leur territoire, découvrent avec stupéfaction et remords qu'il y en a quarante ou même quatre-vingts et se mettent au travail. » (Témoignage de Bordeaux).

Enfin, en dehors de ces situations locales qui relèvent des délégations diocésaines, le Secours Catholique est obligé de prendre directement en charge les situations exceptionnelles. C'est le cas des harkis. Une famille déjà placée dans une ferme sera aidée par la paroisse : mais c'est l'exception.

Les camps de Saint-Maurice-l'Ardoise et de Rivesaltes renferment plus de 10000 personnes, dont 40% sont des enfants. Ils sont mal logés. Ils ont besoin de couvertures, de vêtements et surtout d'aliments pour enfants en bas âge. Avec d'autres organismes, le Secours Catholique lance un appel spécial pour eux : CCP 5 620-09 Paris. Mentionner : Harkis, Noël.

Jean Rodhain

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1962/un-appel-du-secours-catholique-en-faveur-de-10-000-mal>